

N o t e

au Président de la République

Exemption douanière
en faveur de la REGIDESO

Ayant été mêlé à la discussion du problème mentionné en rubrique, j'ai pris l'initiative de rédiger la note ci-jointe à l'intention de M. RUZINDANA, Directeur général des Douanes, et de M. BERENFELD, Conseiller à la REGIDESO, en vue du règlement de ce problème. L'un et l'autre sont tombés d'accord sur le contenu de la note.

L'envoi de ce texte aux intéressés soulève-t-il des objections de votre part?

Kigali, le 29 mai 1967